



ADF AUJOURD'HUI

QUATRIÈME FORUM POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Gouvernance pour une Afrique en marche

Jeudi, 14 octobre 2004

Défense royale enflammée pour les systèmes traditionnels de gouvernance

Sa Majesté Otumfuo Osei Tutu II, roi des Ashantis du Ghana, et Sa Majesté Kgosì Leruo T. Molotlegi, roi du Bafokeng en Afrique du Sud, ont apporté des éclairages importants sur les systèmes traditionnels de gouvernance.

Durant la séance plénière sur «Systèmes traditionnels de gouvernance et État moderne», le Roi des Ashantis a souligné que contrairement à ce que l'on croit les systèmes de gouvernance traditionnels comprennent des mécanismes visant à établir un équilibre des pouvoirs. Il a ajouté que «la démocratie et l'État sont des points focaux des systèmes de gouvernance traditionnels», ajoutant que sa propre accession au trône n'a pas été automatique mais issue d'un long processus de consultations.

Sa Majesté a aussi décrit le rôle important des chefs traditionnels dans le règlement des conflits, expliquant que ses tribunaux ont résolu près de 400 cas depuis le début de son règne. Il a souligné que l'absence de tels systèmes en Côte d'Ivoire, Sierra Leone et Libéria avait été une des causes dans l'émergence des conflits dans ces pays.

Insistant sur l'importance de ces systèmes dans le développement des zones rurales, le Roi Ashanti a exposé ses activités charitables dans les domaines de lutte contre le Sida et la scolarisation. Il a regretté que ce type de représentations soit laissé de côté lors des rencontres internationales et espère que l'Union africaine invite les chefs traditionnels lors de ses sommets.

Dans sa présentation, Sa majesté Kgosì Leruo T. Molotlegi a souligné que l'opinion publique préfère des élections démocratiques aux des formes de gouvernance traditionnelle. Il a poursuivi en expliquant que les formes traditionnelles de gouvernance ne sont pas uniformes à travers le continent car elle «puissent leurs origines dans des histoires, des cultures et des contextes différents, propres à chaque communauté». Cependant ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas en conformité avec le modèle démocratique occidental, qu'ils sont inadaptés aux populations.

Il a expliqué que le système traditionnel et l'État moderne coexistent en Afrique du Sud. Il a relevé que le pouvoir traditionnel ne conteste pas l'État moderne, et aimerait travailler conjointement, mais c'est souvent ce dernier qui refuse. Or l'Afrique aurait tout à gagner en essayant d'associer ces deux formes de pouvoir.

Pour illustrer ses propos il a pris l'exemple de son royaume où se rejoignent tradition et modernité, car 1,5 million de dollars ont été investis en 2000 pour l'accès à Internet dans les écoles et les administrations.

Auparavant, la CEA avait présenté deux importantes nouvelles études: le Rapport sur la gouvernance en Afrique et le Rapport sur l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes. Cette présentation a été suivie par l'examen du Mécanisme d'évaluation intra-africaine du NEPAD et une des-

Suite page 2

Corruption, cet ennemi à la peau dure

Par Doua Gouly

La corruption. Un cancer pour l'Afrique. Une menace réelle pour son développement. Pouvoir public et organisations non gouvernementales (ONG) le reconnaissent tous. Alors pourquoi l'Afrique traîne encore à ces pieds de mal ? C'est dans les réponses que naissent les divergences.

Les débats de la session d'hier consacrés à la corruption et à la gouvernance ont fait ressortir une opposition de la société civile africaine aux gouvernants en matière de politique et de volonté d'endiguer le fléau.

Akwe Adote de la Ligue des droits de l'Homme du Togo n'a pas pris des gants pour interpeller M. Karudor Gatamah, expert kenyan dont l'essentiel de la communication a été de donner une définition de la corruption.

«Nous ne sommes plus au stade des définitions. Il faut qu'on mette fin à la langue de bois afin d'aider ceux qui veulent nous aider à sortir du sous-développement», a-t-il dit.

M. Akwe Adote a révélé à l'assistance les conclusions accablantes pour le gouvernement togolais de l'étude sur la corruption réalisée par son organisation. «Les instances gouvernementales sont corrompues. Rien ne se fait sans dessous de table. Mais lorsque nous avons fait sortir ces résultats, les dirigeants nous ont traités de délinquants», a-t-il souligné avant d'ajouter : «Nous sommes sidérés de constater aujourd'hui qu'une étude financée et réalisée par le PNUD a abouti aux mêmes résultats».



Les participants au débat sur la corruption

Un participant du Bénin a rejoint M. Akwe Adote. Pour lui, la corruption, est un véritable problème de gouvernance qui entrave le développement du Bénin. «La lutte contre la corruption au Bénin est un folklore qui continue», a-t-il affirmé. L'homme révèle au passage l'existence d'un code d'éthique et de moralisation des marchés publics depuis juin 1999. «Ce code, rappelle-t-il, oblige l'État et les autorités publiques à s'engager à ne pas escroquer les investisseurs au moment des attributions de marchés. De la même manière, les investisseurs s'engagent à ne pas corrompre les autorités publiques par des pots de vin».

Suite page 2

Les ministres africains souhaitent une meilleure promotion de la femme

Par Marie-Noëlle Guichi

De nombreux ministres africains chargés de la condition féminine se sont retrouvés hier, 12 octobre dans la grande salle de conférence de la CEA, lors de la cérémonie d'ouverture de la septième Conférence régionale africaine sur les femmes, qui s'achève ce 14 octobre.

Parlementaires, entrepreneurs du secteur privé, organisations non gouvernementales, représentants des organisations régionales et internationales, ont pris part à cette rencontre qui avait pour but de faire le point sur l'évolution de la vie des femmes africaines depuis la tenue du Sommet de Beijing consacré aux femmes il y a 10 ans.

Dans un discours militant Gertrude Mongella, Secrétaire générale de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, et Présidente du Parlement panafricain, a tiré un coup de chapeau à la Kenyane Wangari Maathai, Prix Nobel de la Paix 2004. Pour elle, il s'agit là de la juste reconnaissance du rôle croissant de la femme dans la transformation de la politique nationale et internationale, notamment en Afrique, au cours de ces dernières années.

Car, révèle-t-elle, Maathai qui a acquis une réputation mondiale pour son courage et son intégrité dans ses efforts pour sauver les forêts et mettre fin à l'autocratie et à la corruption au Kenya, est la première femme à remporter ce prix depuis son institution il y a cent ans. Chantal Campaoré, la Première Dame du Burkina Faso s'est félicité du fait que les femmes africaines occupent de plus en plus des postes ministériels, des sièges au parlement, des postes de directions dans les grandes sociétés d'Etat.

Mais, les deux oratrices, tout comme le Secrétaire Exécutif de la CEA, Monsieur K.Y. Amoako qui a ouvert cette 7ième Conférence, reconnaissent que des obstacles sont encore présents dans la mise en œuvre des 12 domaines de préoccupation énoncés dans la Plate-forme d'action de Dakar et le Programme d'action de Beijing. Ils ont cité notamment la sous-scolarisation de la jeune fille qui demeure une réalité préoccupante dans nombre de pays africains, la pauvreté qui reste le lot quotidien des femmes, surtout en milieu rural, la vulnérabilité de la femme face au VIH/sida, son difficile accès à l'emploi, aux micro-crédits. «Les femmes sont partie intégrale de la révolution. Elles ne sont pas venues sur cette planète pour accompagner les autres», a martelé Gertrude Mongella.

Cette conférence ministérielle qui s'achève ce 14 octobre 2004 permet aux participants d'examiner, selon une perspective sexospécifique, les

Suite page 2

A propos de la table ronde des chefs d'Etat...

Par Norbert N. OUENDJI

La table ronde des chefs d'Etat et de gouvernement initialement prévue ce jeudi 14 octobre, n'aura pas lieu. Elle ne figure plus en effet sur le programme des travaux de ADF IV. Ce qui suscite quelques inquiétudes de la part de certains délégués, qui redoutent un manque d'intérêt des leaders africains par rapport aux questions essentielles débattues à Addis-Abeba. Outre le lien entre le NEPAD et la gouvernance, les sujets relatifs à la paix et la sécurité devaient être au centre de leurs préoccupations. Des informations glanées à bonne source indiquaient pourtant que quelques chefs d'Etat avaient annoncé leur arrivée, sous réserve de confirmation. On a parlé des présidents Joseph Kabila de la République démocratique du Congo et Bingu Wa Mutharika du Malawi, fraîchement élu le 20 mai 2004 à la faveur de l'échec de son prédécesseur Bakili Muluzi de modifier la constitution pour briguer un troisième mandat. Olusegun Obasanjo du Nigeria était aussi attendu. La photo de l'actuel président de l'Union Africaine figure d'ailleurs dans la rubrique « Personnes ressources » du site Internet consacré par la CEA à ADF IV (www.uneqa.org/fda/biographies.htm#kumi).

Absence remarquée

La table ronde des chefs d'Etat et de gouvernement devait être présidée par Alpha Oumar Konaré, président de la Commission de l'Union africaine (UA). Son absence depuis le début des travaux est flagrante. Elle a sauté aux yeux des curieux et autres personnalités, qui ne comprennent pas que l'Union Africaine, dont le siège est à Addis-Abeba, n'ait même pas été représentée, à l'instar de la Banque africaine de développement. Philibert Afrika a parlé de cette institution financière, en lieu et place de Omar Kabbaj empêché. Il faut signaler que le programme prévoyait une intervention de l'ancien chef d'Etat malien. La rubrique actualité du site de l'UA (www.africa-union.org) est muette sur sa position géographique. Nos enquêtes permettent toutefois de dire que Alpha Oumar Konaré est en visite officielle d'une semaine au Japon depuis le 11 octobre dernier, dans le cadre d'un symposium organisé par l'Agence internationale de la coopération japonaise.

Selon les sources diplomatiques, le président de la Commission de l'UA mettra à profit ce séjour nippon pour évoquer les possibilités de renforce-

Suite page 2

Les chefs traditionnels défendent leur rôle à ADF IV

Par Marie-Noëlle Guichi

La 4^{ème} séance plénière de ADF IV a été consacrée mardi à des exposés sur « les systèmes traditionnels de gouvernance et l'Etat moderne ». Sous la coordination de Benjamin Nwabueze, Spécialiste du droit constitutionnel à Lagos au Nigeria, deux chefs traditionnels sont montés au créneau pour regretter que certains de leurs pairs aient vu leurs fonctions supprimées dans certaines parties du continent, sous le prétexte de la démocratie.

Sa Majesté Kgosi Leruo T. Molotlegi, Roi du Bafokeng en Afrique du Sud a soutenu que « si le fait d'exclure les chefs de l'administration locale correspond bien aux théories du développement politique consistant à minimiser les droits attribués, il est lourd de conséquences dans la mesure où il y a encore de vastes régions en Afrique où aucun développement n'est possible sinon par l'intermédiaire et avec l'appui des

chefs traditionnels ». D'où, à son avis, la nécessité de revoir la place des chefs dans le cadre de la décentralisation et d'envisager de leur confier un rôle actif dans les affaires locales. Il a confié que ses conseillers et lui ont pu créer des routes, des usines, des châteaux d'eau, installer le réseau Internet pour le bien-être de leurs administrés. Et il conclut « Il y a, dans les institutions politiques et les cultures traditionnelles africaines, un certain nombre de valeurs et de pratiques conformes à la gouvernance démocratique et de nature à la renforcer ».

Quant à Otumfuo Osei Tutu II, Roi des Ashantis au Ghana, il a souligné que dans son pays, la majorité des différends sont réglés de manière définitive par des chefs et seule une infime portion d'affaires est portée devant les tribunaux ordinaires. Les chefs restant les « tribunaux préférés » de la

plupart des citoyens. Il a expliqué que les chefs remplissent les fonctions judiciaires, de gouvernance et d'administration des biens fonciers. Dans son royaume, dit-il, « ceux qui, par abus de pouvoir, vendent illégalement des terres ou détournent des recettes publiques peuvent être expulsés et même traduits en justice si certaines procédures strictes sont respectées ». Pour conclure, les deux Rois ont observé que bien que certaines coutumes soient considérées comme désuètes et incompatibles avec la démocratie, nombre de ces structures jouent un rôle important dans l'épanouissement des populations. Dans les zones rurales, la plupart des chefs traditionnels assurent le lien entre ces populations et les formes



Sa Majesté Kgosi Leruo T. Molotlegi, Roi du Bafokeng en Afrique du Sud et Otumfuo Osei Tutu II, Roi des Ashantis au Ghana

modernes de gouvernements élus, ont-ils appelé.

Améliorer la gestion des ressources grâce à l'administration en ligne

Par Francine Nzibarega

L'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) peut rendre les gouvernements plus transparents, efficaces et sensibles aux demandes des citoyens.

C'est ce qui ressort des travaux de la huitième séance en groupe sur le thème : « TIC et la gouvernance » présidée par Mme Aida Opoku-Mensah de la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

D'entrée de jeu, cette dernière a mis l'accent sur l'importance de la séance : à savoir formuler des recommandations qui seront prises en compte dans les recommandations globales. Quatre présentateurs ont animé cette séance.

Le Professeur Clément Dzidonou a présenté en premier lieu les recommandations qui ont été émises à partir des discussions faites la veille lors de la réunion préparatoire de cette séance en groupe sur les TIC et la Gouvernance.

Il s'agit des recommandations sur la nécessité de promouvoir les questions du genre dans tous les programmes des TIC, l'utilisation des langues africaines dans les cybers-espaces, la nécessité de promouvoir et de soutenir ce qui a été préconisé pour le gouvernement en ligne. Ces recommandations concernent également la nécessité de développer les compétences d'utilisation des logiciels libres, la nécessité de définir clairement les responsabilités.

Le Professeur Dzidonou a parlé aussi de la recommandation sur la nécessité de volonté politique de la part des gouvernements pour pouvoir obtenir des résultats concrets. Notamment ce qui est des financements des cybers-gouvernements en Afrique. « Les cadres juridiques et réglementaires doivent être mis au point pour ce nouveau système », a-t-il déclaré.

Le deuxième orateur, M. Dayo Ogunyemi a

axé son intervention sur l'éthique de la cyber-gouvernance, sous l'angle régional. « Il y a trois grandes perspectives régionales en matière de cyber-gouvernement. L'une en matière de documentation et de transfert des meilleures pratiques au sein des communautés économiques régionales, l'autre concerne la création des politiques de cyber-gouvernements suivant les normes et les applications au niveau des communautés économiques régionales. Ceci à l'intention des Etats membres. Enfin la dernière option consiste à intégrer les applications de gouvernances électroniques aux activités des communautés économiques régionales », a-t-il déclaré.

M. Gianluca Misuraca du Centre africain de formation et de recherche administrative pour le développement (CAFRA), troisième intervenant a parlé des perspectives de la gouvernance à l'échelle locale. Il a montré les facteurs favorables à la gouvernance locale qui sont la volonté politique, le leadership communautaire et la précision des analyses de risque de planification stratégique.

La recommandation qui émane de ses travaux de recherche est celle d'effectuer des recherches pour une évaluation critique de la part de certains projets afin de déterminer une feuille de route pour une mise en œuvre réussie d'éthique dans les travaux de gouvernance locale.

M. Kagai Bildad Kanuri du Free Software and open source foundation for Africa (SOSSFA), a traité le terme : « Les logiciels d'accès libre ». Il a montré les avantages des logiciels d'accès libre. Selon lui, c'est un logiciel gratuit dont le code source est publié. Il peut être modifié sans restriction et souvent, il est mis au point bénévolement. En outre, l'utilisation des logiciels d'accès libre encourage le développement de l'industrie locale de logiciels.

Cette session a été marquée par plusieurs questions-réponses entre les intervenants et les participants. Ces derniers ont fait partager avec les autres les expériences de leur pays dans le cadre du financement de l'administration en ligne.

Corruption

suite de la page 1

Selon le délégué béninois, le mal a atteint des proportions inquiétantes. Parce que très tôt, corrupteurs et anti-corrupteurs ont signé un pacte de non agression et de non dénonciation.

« Une haute personnalité a déclaré un jour que les ministres du gouvernement sont à 95% corrompus. Et cela némeut personne », a-t-il regretté.

Toujours au Bénin, il a été révélé que 27 auxiliaires de justice, autant de magistrats – soit le tiers du nombre de juges que compte le Bénin – 45 greffiers, et aussi des secrétaires de tribunaux... au total 99 personnes ont

comparu durant une « session spéciale » de la cour d'assises. Ils auraient détourné plus de 8 milliards de francs CFA de frais de justice criminelle entre 1996 et 2000. Mais personne ne connaît l'issue de ce procès.

Dans la recherche des solutions de lutte contre la corruption, plusieurs pistes ont été proposées. Ainsi, M. Oumar Makalou, représentant de la société civile malienne a souhaité que l'on retourne à la société traditionnelle où chacun connaît sa place. Ce qui soumet les fautifs à la sanction des pairs.

Le représentant de la République démocratique du Congo a plutôt préconisé que « l'on passe aux actes ». « Il faut qu'une réglementation soit établie par l'Union africaine. Cette réglementation doit imposer à chaque état

une évaluation périodique », a-t-il suggéré.

Deux pays (le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire) ont fait partager leur expérience respective avec les autres. Dans le premier pays, les nouvelles technologies de l'information ont été révélatrices dans le traitement des dossiers des marches publics. L'informatique a réduit considérablement le circuit des finances. Ainsi les intermédiaires ont disparu d'eux-mêmes.

En Côte d'Ivoire, les directions des trois régions financières (douane, trésor, et comp-

tabilité publique) ont été soumises à appel d'offre de candidature. « Les trois personnes choisies sur plusieurs candidats ont une feuille de route qui est leur boussole. Leur mandat est de trois ans renouvelables. A tout moment, elles ont à l'esprit que leur reconduction est liée à la bonne marche des régions financières de l'état. Cette méthode a apporté beaucoup de changements dans nos régions », a déclaré M. Kouamé Yao Bernard de la délégation ivoirienne.

Les ministres africains

suite de la page 1

objectifs et les recommandations des principales initiatives africaines et internationales, notamment le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la Déclaration du Millénaire et la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). Elle devrait publier, à la fin des discussions, une déclaration mettant en évidence toute une gamme de mesures à mettre en œuvre sur une période de cinq ans pour promouvoir l'égalité des sexes et la parité en Afrique.

A propos suite de la page 1

ment des relations entre le Japon et l'Afrique. La résolution des conflits et la consolidation de la paix en Afrique figurent aussi dans son agenda, ces questions faisant partie des préoccupations de Tokyo International Conference on African Development (TICAD), principal outil mis en place par le Japon pour dynamiser sa politique envers l'Afrique.

La CEA a sans doute besoin d'un appui fort des partenaires traditionnels et autres institutions internationales, pour donner un sens à ses travaux et surtout réussir le pari de la mise en œuvre des résolutions finales.

Défense passionnée suite de la page 1

cription du lancement du Mécanisme au Ghana et au Rwanda. Un certain nombre d'intervenants ont cité les difficultés rencontrées dans la mise en

place du Mécanisme, qui n'a été ratifié que par 23 pays africains à ce jour. Par exemple, le processus s'est révélé plus coûteux et plus long que prévu.

Médias et gouvernance

Le groupe thématique de discussion « médias et gouvernance » a tenu ses travaux ce mercredi sous la coordination de Akwe Amosu en présence d'une quarantaine de participants. Le débat a tourné autour du rôle des médias dans la promotion de la bonne gouvernance en Afrique. Renforcer les capacités des journalistes professionnels notamment en multipliant les sessions de formation, en encourageant et en favorisant la mise sur pied de codes d'éthique et de déontologie ont été évoqués comme conditions préalables à la consolidation de cette mission. Plus particulièrement il a été proposé la mise sur pied d'un observatoire des médias africains pour la bonne gouvernance afin de défendre la liberté de la presse, relayer toutes les pratiques qui vont à l'encontre de la déontologie, et rendre compte de la gestion des affaires publiques. Un site internet devrait être le lieu d'expression et de diffusion de toutes ces actions.



Akwe Amosu